

---

**2010/2568 - Dénomination d'une voie nouvelle à Lyon 2<sup>e</sup>**  
**(La Confluence) : « allée Paul Scherrer »** (Direction  
Déplacements Urbains) (COMMISSION DÉPLACE-  
MENTS, VOIRIE, SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE URBAINE) (Avis  
du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement)

---

Mesdames et Messieurs, un nouveau cœur de ville se dessine à Lyon : La Confluence. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des lyonnais, bordé par les fleuves et les collines arborées, est entré en mutation.

Dans le cadre de ce projet, de nouvelles voiries sont créées et il convient de les dénommer.

Ainsi, je vous suggère de dénommer « allée Paul Scherrer », la voie nouvelle (dite « voie C ») orientée Nord-Sud, située entre le cours Bayard et la rue Casimir Périer prolongés, à Lyon 2<sup>e</sup>.

Paul Scherrer (1920-2008) : Pionnier de la démocratie participative lyonnaise.

Il a surtout imprimé sa marque à l'agglomération lyonnaise durant un demi-siècle par son action associative de grande envergure.

Dès 1958, il devient président du Comité d'Intérêt Local de Sans-Souci (3<sup>e</sup> arrondissement) où il obtient un certain nombre d'aménagements pour ce quartier. En 1960, il est co-fondateur de l'Union des Comités d'Intérêt Local et d'Urbanisme de l'Agglomération Lyonnaise (UCIL) dont il assure la présidence de 1963 à 2001.

En 1964, Paul Scherrer fonde l'association Lyon-Méto pour promouvoir cette idée qui verra sa réalisation en 1978.

Habitant dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, il fonde en 1970, le Comité Centre-Presqu'île pour l'aménagement du centre-ville, l'amélioration de la qualité de vie et la sauvegarde du patrimoine de la Presqu'île, association dont il assurera la présidence jusqu'en 2005.

Amoureux de sa cité, il rédige de nombreux articles ou dossiers sur l'urbanisme, les transports en commun, l'aménagement du territoire ou la sauvegarde du patrimoine. Il donne également d'innombrables conférences devant toutes catégories de publics et participe à de multiples colloques et congrès.

L'agglomération lyonnaise a ainsi perdu, en 2008, l'un de ses plus grands serviteurs.

Si ces dispositions recueillent votre agrément, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter la décision suivante :

*La voie nouvelle orientée Nord-Sud (dite « voie C »), située entre le cours Bayard et la rue Casimir Périer prolongés, à Lyon 2<sup>e</sup>, est dénommée « allée Paul Scherrer ».*

Lyon, le 7 juin 2010

*Le Maire de Lyon,*  
Gérard COLLOMB